

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.0

Avis de Naissance, Mariage ou
Décès..... 0.5
Pour les annonces à long terme
conditions spéciales.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 29 Sept. 1885

UNE EMEUTE

La vaccination obligatoire crée
beaucoup de mécontentement à
Montréal, et il y a eu, à ce sujet,
une émeute considérable hier soir.

LA COMMISSION ROYALE

Par ordre du Commissaire Royal,
So: Honneur le juge Routhier, les
messieurs dont les noms suivent
ont été assignés comme témoins,

L'OEUVRE DES JEUNES
LIBÉRAUX

De la grande convention des
jeunes libéraux, tenue il y a quel-
ques jours dans la capitale de l'On-
tario, on avait auguré des merveil-
les. Un nouveau programme politi-
que, lumineux et irrésistible, deve-
vait sortir des cerveaux de ces

Malheureusement, tous ces jeun-
es gens, braves et tjoyeux compè-
res d'ailleurs, appartiennent à une
école qui n'a jamais rien produit
qui valût grand'chose, et une fois
de plus, la montagne en travail n'a
enfanté qu'une ridicule souris:

Nous avons déjà eu occasion de
signaler que les travaux accomplis
à Toronto n'offrent aucun caractère
de nouveauté, ne sont qu'une inep-
te et fade réédition de ce que le
parti gris-rouge a publié sur tous
les toits, depuis qu'il fait la lutte
pour le pouvoir.

Voici :

- 1o Contrôle de la franchise élec-
torale par les provinces;
2o Rappel de la loi électorale du
Dominion;
3o Indépendance commerciale
pour le Canada;
4o Sénat électif;
5o Abolition des pensions du
service civil;
6o Réforme du service civil;
7o Droit pour le Canada d'amén-
der sa propre constitution;
8o Plus de crédit pour l'immig-
ration;
9o Diminution des taxes;
10o Abolition des subsides aux
provinces;
11o Réciprocité;
12o Représentation du Nord-
Ouest;
13o Nomination des juges des
cours provinciales par les provinces;
14o Plébiscite pour la prohibi-
tion.

Ce serait assurément une tâche
facile que de démontrer ici l'inanité
profonde d'un bon nombre des
projets administratifs ainsi mis de
l'avant; il serait également aisé de
faire voir, en ouvrant l'histoire du

parti libéral canadien, que les
autres réformes qu'il propose n'ont
jamais été l'objet de sa sollicitude
qu'aux jours d'opposition, et qu'au
pouvoir il s'est toujours fait fi de
ses déclarations pompeuses et de
ses promesses à leur égard.

Mais, le temps viendra plus tard
de discuter à fond et point par point
le soi-disant nouveau programme;
pour aujourd'hui, nous voulons
nous borner à citer quelques ap-
préciations auxquelles il a donné
lieu dans la presse anglaise.

Prenons d'abord le Witness de
Montréal, qui n'est assurément pas
antipathique à la cause libérale :

"La convention des jeunes libé-
raux s'est tenue à Toronto, dit-il.
Elle a été une déception pour ceux
qui espéraient que le pays en béné-
ficierait. D'après ce que l'on peut
en conclure, il ne sortira ni bien
ni mal de cette tentative. Les jeun-
es libéraux ne se sont pas carré-
ment prononcés pour des principes
qui peuvent changer la direction
politique du Canada—et diriger
vers eux l'enthousiasme. Ils n'ont
pas pris la résolution de changer le
chef. Ils se sont efforcés d'être ni
chauds ni froids. Ils se sont faits
tièdes."

Eprès avoir esquissé les maux dont
souffre l'opposition et dont on aurait
dû tenter de la guérir à Toronto,
il continue :

"Les jeunes libéraux savaient
qu'une des questions les plus ur-
gentes était celle du tarif. Ils ont
passé outre sans s'en occuper. Ils
sont opposés à la protection, mais
ils n'osent pas plaider en faveur du
libre-échange. Ils refusent d'éclairer
le pays sur cette importante ques-
tion, et pourtant c'est celle qui
prime toutes les autres. Quelle
attitude les jeunes libéraux ont-ils
pris à ce propos? Ils ont éludé la
question; ils se sont tenus cois.
Quand on leur demande :

—Votez-vous pour ou contre la
protection? pour ou contre la pro-
hibition?

Ils disent :

—Nous ne sommes pas encore
prêts à vous répondre.

Ils ne veulent pas se mettre à
dos les protectionnistes, qui sont
une force dans leurs rangs, et ils
essayaient de tout concilier en disant
qu'ils soumettront l'embarrassante
question à un plébiscite. La ques-
tion des alcools les place aussi
dans un dilemme. Ils veulent en-
core un plébiscite pour la résoudre;
mais ils n'y prendraient pas part,
car ils ne tiennent pas à s'aliéner
les trafiquants d'alcools, qui sont
influent.

Ces jeunes libéraux, comme par-
tisans, nous font l'effet d'une négati-
on absolue. Ils ne sont ni chair
ni poisson. Ils ne sont pas pour
le libre-échange; ils ne sont pas
pour la protection; ils ne sont pas
en faveur de l'indépendance du
Canada; ils ne sont pas partisans
de l'annexion; ils ne préchent pas
la fédération impériale; ils ne
voient pas d'un bon œil nos rela-
tions avec l'Angleterre telles qu'el-
les existent aujourd'hui; ils recu-
lent devant une ligue et une union
commerciales.

Décidément, les jeunes libéraux
tels qu'ils ont été représentés à la
Convention de Toronto, n'inventent
jamais les boutons à quatre
trous."

Après le Witness vient le Toronto
News, qui n'est pas plus tendre pour
la convention et ses résultats :

"C'est le besoin d'avoir un chef,
comme de s'appuyer sur une poli-
tique accentuée qui a déterminé
la convention des jeunes libéraux;
mais mettre du vin nouveau dans
les vieilles bouteilles des échansons
Blake et Edgar, ce serait gaspiller
et gêner ce qu'ils ont à cœur de
mener à bonne fin."

Puis, le Times de Brockville dit à
son tour :

"La convention que les jeunes
libéraux viennent de tenir Toronto,

restera dans l'histoire du Canada
comme la meilleure farce qui se
soit vue dans la Confédération."

Enfin, le Telegram de Toronto
ferme la liste, en ajoutant sur un
ton sarcastique :

"Maintenant que MM. les jeunes
libéraux sont partis, le peuple
se demande, tout étonné, ce qu'ils
ont fait. Au lieu d'ergoter dans le
vide, ils auraient mieux fait de ne
pas se réunir et d'économiser leurs
billets de chemin de fer."

On voit par ces diverses cita-
tions, dont nous empruntons le texte
français au Canadien de Québec,
que si la tâche des jeunes libéraux,
en voulant régénérer leur parti,
était formidable et pouvait devenir
abondante en œuvres utiles et pa-
triotiques, ce qu'ils ont accompli
n'a guères répondu à la grande et
responsable mission qu'ils s'étaient
donnée.

Comme nous le disions en com-
mençant, aujourd'hui comme au-
trefois la montagne en travail a
mis au monde une ridicule souris :
nascitur ridiculus mus.

LES FAITS DU JOUR

Le lieutenant-colonel Van Strau-
benzie est arrivé à Montréal samedi

L'honorable juge et Madame
Berthelot partiront le 7 octobre
pour un voyage de six mois en
Europe.

Un journal de Montréal dit que
le pont de Lachine devra être ter-
miné au mois d'octobre 1886.

Il sera construit en fer et en acier.

L'honorable M. Ross, premier-
ministre de la province de Québec,
sera de retour d'Europe dans le
cours de cette semaine. On dit
que sa santé s'est beaucoup amé-
liorée.

Samedi soir, un nommé Joseph
O'Reilly et un nommé Michel Cant-
well ont été poignardés à Saint-
Gabriel, par un homme pesant en
compagnie d'une femme, qu'ils ont
essayé de dévaliser. Tous les deux
sont mourants.

Il y a quelques semaines, le
Pèlerin, signalant la disparition
subite de toutes les hirondelles de
Toulon, ajoutait que cette émigra-
tion était un présage du choléra.

Or, le lendemain, le choléra
s'abattait sur la ville avec une très-
grande intensité.

M. Davis reste gérant du chemin
de fer du Nord. C'est un spécialiste
qui fait honneur au Canada. Méca-
nicien distingué, travailleur, étu-
diant toujours son art, il a apporté
dans les chemins de fer des amé-
liorations qui font son éloge et qui
resteront

La compagnie de chemin de fer
Great Western, en Angleterre, a
construit tout récemment un tun-
nel sous la Severn.

Ce tunnel a coûté £1,740,000.
Il réunit Gloucester à la Galles
du Sud.

Un télégramme de Rio Janeiro
mande que le nouveau ministre
conservateur du Brésil, présidé
par le baron Cotegipi, a fait voter
par la chambre des députés le pro-
jet de loi sur l'émancipation des
esclaves, présenté par le ministre
précédent. La chambre va être
immédiatement dissoute après le
vote du budget.

Le premier envoi de bestiaux du
Montana, par le chemin de fer du
Pacifique, a été affectué le 19 sep-
tembre.

Cet envoi était en destination de
Chicago.

Il comprenait 4,000 bestiaux et
devait être immédiatement suivi
d'une autre expédition de 5 à 6,000
têtes.

LE DEVOIR DES JOURNALIS-
TES

Un mot de M. le juge Ramsay
sur la responsabilité des journalis-
tes, dans le procès de Sheppard :

"Les journalistes ont une grande
responsabilité. Ils mettent en mou-
vement de grandes forces et doivent
veiller à ce que ces forces n'échappent
pas à leur contrôle. Il n'y a
rien dans la liberté de la presse qui
autorise la diffamation. Le mal
que fait à la société en général la
diffamation est grand. Vous devez
apprendre que vous n'avez pas le
droit de faire de l'argent aux dé-
pens de votre voisin."

MASSACRE DES CHRÉTIENS

Le massacre des chrétiens en
Orient produit beaucoup d'émoi en
France. On publie des récits nar-
rants des souffrances endurées par
les missionnaires et leurs ouailles,
à Nueanha, dans l'Annam. Le su-
périeur du collège et les chrétiens
qui s'y trouvaient furent massacrés.
On en jeta un certain nombre à
l'eau, après leur avoir lié les mains
derrière le dos. Quelques mission-
naires essayèrent de se défendre
par la force; mais, ils furent bien-
tôt défaits. On a brûlé partout les
églises, les écoles et les maisons
échappées. Les chrétiens qui ont
échappé à la fureur des infidèles se
sont vus contraints de marcher
plusieurs jours sans pouvoir trou-
ver de nourriture ni d'asile.

On accuse le général De Courcy
de ne pas avoir pris les mesures
nécessaires pour prévenir cette
horrible et lugubre tragédie.

LUNDI, 28 COURANT,

Je commencerai à vendre
LE STOCK DE BANQUEROUTE DE
L. L. A. GRISON ET CIE.,
Acheté à 47cts dans la \$.

C'est une occasion excep-
tionnelle pour faire des achats
à bon marché.

A. BLAIS,
NO. 332 RUE WELLINGTON.
29 sept. '85. 3m.

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & Cie.,
51 Tottenham Court Road, LONDRES,
202 rue High, Stratford, Angleterre
Parfumeurs de S. M. la Reine,
Ont inventé et patentié cette préparation,
L'OBLITERATEUR!
qui efface les marques de la petite verole
pour toujours. Son application est simple
et inoffensive, ne cause aucune douleur ni
inconvenient, et ne contient rien d'un ca-
ractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus.
Le remède épilatoire de LEON et Cie.,
enlève en quelques minutes les cheveux
superflus sans la moindre douleur; les che-
veux ne repoussent jamais. Ce remède est
très-simple. Instructions complètes. Re-
mède envoyé par maille. Prix: \$1.00.
GEO. W. SHAW, agent général
219 rue Tremont, Boston, Mass.
21 sept. 1885—la.

ARGYLE HOUSE

D. CARDNER & CIE.,

Salles d'Exposition d'articles de modes et de
manteaux maintenant ouvertes pour la saison

Chapeaux et Toques garnis, Fleurs, Plumes, Ornaments etc.,
Manteaux, DOLMANS, Imperméables, Vestes, vendus
tous à meilleur marché que partout ailleurs.

On peut se procurer des :

Marchandises Sèches à Bon Marché
ET DU DERNIER GOUT, chez D. GARDNER & Cie.

De Belles Etoffes à Robe

A 10, 12 et 15 cts. la Verge

Des Etoffes de même nature, mais de meilleur qualité à 20
et 25 cents la verge. Flanelles Rouges tout laine, 12 1/2
cents la verge. Flanelles Grises, 25 et 30 cts la verge.

VENTES EXTRAORDINAIRES de DRAPS

Et d'imitations de Veau Marin faites à moins de moitié prix.
Bas de laine pour femmes, 25 cents la paire seulement.
Demi-bas pour hommes, 25 cents la paire. Couvertes
Blanches tout laine, \$2.75, \$3.50 et \$4.00 la paire.

D. Gardner et Cie. se glorifient de donner plus que
partout ailleurs en Canada en retour de l'argent qu'on leur
paie. Nous importons directement d'Angleterre, de France
et des Etats-Unis toutes nos Marchandises et nos clients en
ont le bénéfice.

Tapisseries, tapis 35, 45 et 60c. la verge;
Tapis de Bruxelles, \$1 et \$1.20 la verge;
Tapis de laine de Hemp et Union, etc.

D. CARDNER & Cie.,
66 et 68, rue Sparks



Trottoirs dans le Quartier Ottawa

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se
propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans
le but de couvrir les frais de la construction de trottoirs à être faits dans le quartier
Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues ci-après mentionnées, savoir :

- Les côtés nord et sud de la rue Water, entre les rues King et Cumberland
Les côtés nord et sud de la rue de l'Eglise, entre les rues King et Cumberland.
Le côté est de la rue King, entre les rues de l'Eglise et St André.
Les côtés nord et sud de la rue St André, entre les rues Sussex et King.
Le côté sud de la rue Catchart, entre les rues Sussex et Dalhousie.
Du côté nord de la rue Bolton. do do
Le côté ouest de la rue Sussex, entre les rues St Patrice et Bolton.
Le côté ouest de la rue Sussex, entre la rue McTaggart et la rivière Rideau.
Le côté est de la rue Sussex, entre les rues St Patrice et Redpath.
Le côté sud de la rue Botellier, entre les rues Sussex et Dalhousie.
Le côté ouest de la rue Dalhousie, entre les rues St Patrice et McTaggart.
Le côté est de la rue Cumberland, entre les rues St Patrice et Redpath.
Le côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues St Patrice et Sussex.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite
répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être
connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant
déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant
les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$11,662.87 et dans cette somme \$3,445.39 doivent être
fournies à même le fonds général de la Mu. municipalité.

Une Cour de Révision s'ouvrira le lundi, 5 octobre 1885, à deux heures dans
l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites
contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre
plainte que des personnes intéressées pourr tent désirer faire et qui en loi est connais-
sable par la Cour.

Daté ce 22 septembre A. D., 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité

Egouts dans le Quartier Ottawa

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se
propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontières, dans
le but de couvrir les frais de la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés à
être faits dans le quartier Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les
proportions ci-après mentionnées, savoir :

200 verges linéaires de tuyaux de 12 pouces dans la rue Bolton, à l'ouest de la
rue Dalhousie.
150 verges linéaires de tuyaux de 9 pouces dans la rue Bolton, à l'ouest de la
rue de 12 pouces conduisant à la rue Sussex.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite
répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être
connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant
déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant
les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$1,864.00, et dans cette somme \$386.40 doivent être
fournies à même le fonds général de la Municipalité.

Une Cour de Révision s'ouvrira le lundi, 5 octobre 1885, à deux heures dans
l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites
contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre
plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi en connais-
sable par la Cour.

Daté ce 22 septembre A. D., 1885 W. P. LETT, Greffier de la Cité,

HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS. OTTAWA